



## IMPLANTATION DE BASSE-BODEUX

Projet d'établissement

Notre projet d'établissement informe les parents de l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que les enseignants mettent en place et cela en collaboration avec les partenaires de l'école (la Commune de Trois-Ponts, l'Espace culturel, le centre PMS, le P.S.E, les parents, l'Ecole de devoirs, le CECP, ... )

## Pour chacun de nos élèves maternels et primaires, nous accordons de l'importance à

promouvoir la confiance en eux et leur développement personnel	les amener à acquérir des savoirs et des compétences	les préparer à être des citoyens responsables, autonomes, respectueux, ouverts aux autres et autres cultures	déceler leurs difficultés et handicaps et leur apporter les remédiations nécessaires
--	--	--	--

## En maternel, les enseignants visent particulièrement à ce que l'élève :

prenne conscience de ses potentialités à travers des activités créatrices et l'expression de soi.	développe la dimension affective sociale et psychomotrice	dispose d'un processus d'observation des compétences mis en place en 3ème maternelle
---	---	--

Au quotidien, comment poursuivons-nous les objectifs précités ?

1. L'épanouissement de chaque enfant est favorisé par :

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Une approche coopérative	Les activités coopératives font partie des apprentissages par le tutorat (un élève apporte son aide à un autre), les travaux de groupes en classe, des jeux de coopération.	Coopération Entraide Solidarité
Le développement de l'estime de soi	Lors des apprentissages nous plaçons l'enfant, le plus souvent possible, dans des situations où il sera valorisé en réussissant la tâche demandée.  Nous reconnaissons le droit à l'erreur : cette dernière sera pour l'élève et l'enseignant l'occasion de se poser des questions, de réajuster le mode d'enseignement, de gommer dans l'esprit de l'élève une erreur peut-être bien ancrée. L'erreur est prise en compte de manière positive et est ainsi source d'échanges.	Confiance en soi.
Une relation entre l'école et la famille	Que ce soit le journal de classe, le cahier de communication, ceux-ci font le lien entre parents et école. Une rencontre entre la titulaire et les parents est prévue <b>2x/an</b> pour le primaire.  A la demande de l'enseignant, de la direction ou d'un parent, une rencontre peut avoir lieu. Les associations ou amicale de parents se réunissent afin d'organiser des activités au profit de l'école.	Le souci de bien-être L'écoute La coopération

2. Acquérir des savoirs et des compétences par :

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Continuité maternel-primaire	Rencontres entre les institutrices maternelles et la titulaire de 1ère primaire afin d'assurer au mieux le passage en primaire. Ces rencontres permettent à l'institutrice primaire d'avoir connaissance des potentialités, des acquis, des spécificités, des attentes, des difficultés des élèves.	Le partage
Continuité par la planification des apprentissages	<p>La continuité est présente dans tous les cycles :</p> <p>Les maternelles sont organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à Wanne : 1 classe d'élèves de 2 ans 1/2 à 6 ans. Une puéricultrice soutient la titulaire en apportant son aide aux tout-petits.</li> <li>-à Basse-Bodeux : 2 classes d'élèves de 2ans 1/2 à 6 ans.</li> <li>- à Trois-Ponts : 2 classes d'élèves de 2ans 1/2 à 6 ans. Une APE apporte son aide à la titulaire en veillant particulièrement aux tout-petits.</li> </ul> <p>Les primaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A Wanne : la section primaire n'est pas organisée.</li> <li>- A Basse-Bodeux et à Trois-Ponts : les élèves sont pris en charge par deux titulaires. Une classe où évoluent les P1, P2 et P3 et une autre pour les P4-P5-P6. 1 mi-temps d'aide en P3-P4</li> </ul> <p>Aussi bien en maternelle qu'en primaire des concertations ont lieu entre enseignants afin d'assurer le suivi des apprentissages, l'organisation en cycles, la recherche de solutions adaptées aux besoins de chacun.</p>	<p>La sécurité</p> <p>La confiance</p> <p>Le partage</p>

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Continuité par la planification des apprentissages	La continuité se fait naturellement au sein des cycles vu que les élèves gardent deux, voire trois ans, la même titulaire	
Evaluations internes	Elles se font de la P2 à la P5 en juin.	
Mode d'utilisation du numérique à des fins pédagogiques	L'utilisation du numérique est un point à améliorer.  Nous avons adhéré à l'octroi du nouveau programme d'équipement numérique des implantations scolaires en Région wallonne « Digital Wallonia 4 Edu ».	Ouverture
Objectifs des concertations de l'équipe pédagogique	En vue de mettre en oeuvre les différentes actions et projets dans le cadre du plan de pilotage, des journées de formations communes ainsi que des concertations en cycles, par implantation et pour l'ensemble des implantations auront lieu.	Echanges  Réflexion  Efficience  Evaluations des actions menées
Approche en matière de formations	Les formations obligatoires sont choisies en fonction du plan de pilotage. Quant aux formations volontaires, elles seront choisies en fonction des stratégies que l'école décidera de mettre en oeuvre.	Responsabilité
Politique d'accueil des nouveaux membres de l'équipe éducative	Les intérimaires sont accueilli(e)s dans chaque cycle : par informations verbales et écrites.  Une farde comprenant (projet d'établissement, ROI, horaires, listes des enfants intolérants à certains aliments) leur sera remise par la direction.  L'intérimaire prendra contact avec l'enseignant absent afin d'assurer la continuité des matières.	Intégration  Sécurité  Respect

3. Contribuer à ce que nos élèves soient des citoyens responsables, autonomes, ouverts aux autres et respectueux.

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Activités d'éveil à la créativité, la culture, la lecture	<p>Quel que soit le cycle fréquenté, l'enfant accède à la lecture par divers canaux : la bibliothèque de la classe et celle de l'Espace culturel.</p> <p>A la bibliothèque de Trois-Ponts, présence d'un coin lecture" anglais".</p> <p>En collaboration avec l'Espace culturel : animations lecture, prêts de livres, fureur de lire, les petits ambassadeurs.</p> <p>Un(e) papy/mamy lecture vient raconter des histoires aux maternelles 1x/mois.</p> <p>S'y ajoutent des activités culturelles, créatrices en collaboration ou non avec l'Espace culturel.</p>	<p>Ouverture</p> <p>Créativité</p> <p>Plaisir</p>
Activités de psychomotricité et sportives	<p>Des activités d'éducation physique complètent la vie de la classe : cross communal, journée sportive, natation dans le courant de la 2<sup>ème</sup> maternelle.</p>	<p>Santé</p> <p>Développement</p> <p>Plaisir</p>
Fonctionnement du Conseil de participation	<p>Il se compose d'enseignants, de parents, de représentants de la Commune et de la direction.</p> <p>Les discussions concernent l'école et son organisation.</p> <p>Deux réunions par an ont lieu.</p>	<p>Démocratie</p> <p>Ouverture</p>
Intégration d'élèves du spécialisé	<p>L'école est susceptible d'intégrer un élève porteur d'un handicap et cela en concertation avec l'équipe éducative, les parents, le centre PMS et l'enseignement spécialisé.</p> <p>L'implantation de Wanne (grâce à sa structure et son encadrement) accueille régulièrement des élèves à besoins spécifiques.</p> <p>Dès lors, des réunions ont lieu régulièrement entre les différents intervenants : titulaire, PMS, directions, logopède, parents... en vue de discuter de l'évolution de l'enfant, de ses difficultés, et d'établir les objectifs prioritaires.</p>	<p>Ouverture aux autres</p> <p>Empathie</p> <p>Intégration</p>

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Actions en matière de citoyenneté, de santé, d'éducation aux médias et à l'environnement	<p>De nombreuses actions concrètes sont organisées dans le but de construire des citoyens responsables.</p> <p>Au niveau de l'environnement, nous sensibilisons les élèves au tri des déchets, à l'apprentissage de la propreté, de l'hygiène, au respect de la nature.</p> <p>Au niveau de la santé, nous veillons à ce que les élèves découvrent l'importance d'une alimentation saine et équilibrée à commencer par de bonnes habitudes au niveau des collations qui se veulent saines.</p> <p>Réalisation de jus de pomme lors d'une activité pédagogique au sein de l'implantation (pressage des pommes récoltées par les élèves).</p> <p>Une initiative particulière en maternelle à Basse-Bodeux : des collations saines partagées (tartines, fruits et légumes) par toute la classe.</p>	Respect de soi et des autres
	Actions concrètes	Valeurs défendues
Prévention contre le harcèlement	<p>Application d'un règlement contenant les règles et les sanctions.</p> <p>Ecoute de la part des professeurs, des accueillantes; échanges entre professeurs, surveillants, parents et direction.</p> <p>Travail sur les émotions.</p>	<p>Tolérance</p> <p>Respect</p>
Passage primaire-secondaire	<p>Dans le degré supérieur, les élèves participent à des activités favorisant le passage dans le secondaire, notamment par la visite d'écoles secondaires.</p> <p>Nous diffusons par le biais du journal de classe des 6èmes primaires, les invitations des écoles secondaires.</p>	Découverte

4. Apporter les remédiations nécessaires aux difficultés des élèves.

	Actions concrètes	Valeurs défendues
Différenciation	La différenciation est pratiquée dans la plupart des domaines et cela de manière ponctuelle ou non. Utilisation de matériel/support en fonction des besoins (fichier auto-correctif, ateliers autonomes, agrandissement des feuilles, travail par tutorat, manipulations--> plusieurs chemins sont envisagés pour réaliser une même tâche).	Sécurité Confiance Autonomie
Aménagements spécifiques pour les élèves en année complémentaire et pour les élèves à besoins spécifiques	Pour le suivi de l'élève, le DAccE est en cours de mise en place dès la 1 <sup>ère</sup> maternelle. Suite à celui-ci, des aménagements dits raisonnables peuvent être envisagés par exemple, agrandissement des caractères sur les feuilles, relance attentionnelle, utilisation du time-timer, utilisation de fardes chemise de couleur jaune, utilisation du plan incliné,...	Progrès Bien-être



**Estimation des frais scolaires 2023-2027 pour l'implantation de Basse-Bodeux**

**A/ Dépenses obligatoires**

<u>Activités</u>	<u>Coût</u>	<u>Classes</u>	<u>Participation</u> <u>parents</u>	<u>Participation</u> <u>Association</u> <u>parents</u>	<u>Participation</u> <u>commune</u>
4 sorties culturelles	5 € la sortie	Maternelles et primaires		X	
Piscine		A partir de 4 ans et mesurer 1 mètre ainsi que les primaires			X
Excursion de fin d'année scolaire.	40 €	Maternelles – P1 – P2		X	X
		P3 - P6	X		
Sorties d'un jour 2 sorties maximum	40 €/ sortie	Maternelles – P1 – P2		X	X
		P3 - P6	X		
Séjour pédagogique avec nuitées	180€	Un an sur trois en primaire de la 1 <sup>ère</sup> à la 6 <sup>ème</sup>			
		Maternelles – P1 – P2		X	X
		P3 - P6	X		
Activités sportives (cross, journée sportive, ...)				X	
Saint-Nicolas		Maternelles et primaires			X
Cinéma				X	

La direction reste à votre entière disposition en cas de difficulté financière et cela en toute discrétion.

Il y a toujours une solution !

### **B/ Dépenses facultatives**

<u>Activités</u>	<u>Coût</u>	<u>Classe</u>	<u>Participation</u> <u>parents</u>	<u>Participation</u> <u>Association</u> <u>parents</u>	<u>Participation</u> <u>commune</u>
Abonnements (JDE, école des loisirs, Bayard, Averbode	40 €/ abonnement		X	X	
Ventes diverses : - jus de pomme -.....	Prix en fonction de la vente		X		
Photos de classe ou individuelles	12 € la pochette		X		

### **C/ Frais extra-scolaires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie de 7h00 à 8h30	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Temps de midi	Bol de soupe : 1 € Repas complet : - maternelles : 4.50 € - primaires : 5 €	Bol de soupe : 1 € Repas complet : - maternelles : 4.50 € - primaires : 5 €		Bol de soupe : 1 € Repas complet : - maternelles : 4.50 € - primaires : 5 €	Bol de soupe : 1 € Repas complet : - maternelles : 4.50 € - primaires : 5 €
Garderie dès 16h jusque 18h	Gratuit	Gratuit	De 12h à 12h20 -> gratuit	Gratuit	Gratuit

**Approuvé par le Conseil de participation en séance du 28/06/2023**

**Approuvé par la Commission Paritaire Locale en séance du 28/06/2023**

**Approuvé par le Collège communal en séance du 05/07/2023**